

Rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du Fonds

Fonds d'actions stratégiques des marchés émergents AGF

31 mars 2023

Analyse du rendement par la direction

La présente analyse du rendement par la direction expose l'opinion de l'équipe de gestion de portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont une incidence sur le rendement et les perspectives du Fonds.

Résultats

Le Fonds d'actions stratégiques des marchés émergents AGF (le « Fonds ») est entré en activité en juillet 2022.

Le Fonds détient des parts de série O de fonds gérés par Placements AGF Inc. (« PAGF ») (les « fonds sous-jacents »). Au 31 mars 2023, les fonds d'actions mondiales, y compris les fonds négociés en bourse (FNB), représentaient environ 94,0 % de la valeur liquidative du Fonds, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, 4,0 %, et les autres éléments d'actifs nets, 2,0 %. Au cours de la période, la pondération des actions mondiales et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie est demeurée plutôt stable.

Événements récents

Dans les pays émergents, de nombreuses banques centrales mettront bientôt fin à leur cycle de resserrement, en particulier celles qui ont commencé à relever les taux avant la Réserve fédérale américaine (Fed), tandis que d'autres demeureront prudentes en raison de la persistance de l'inflation sous-jacente, surtout en Asie. Toutefois, l'incertitude concernant le début de ce cycle d'assouplissement s'est accrue. En effet, le recul de l'inflation publiée, le resserrement des conditions de crédit et la diminution de la pression sur la Fed favoriseront l'assouplissement dans les pays émergents, surtout parce que les pressions sur les liquidités des banques de ces régions sont peu probables. Les prochaines décisions des banques centrales des pays émergents dépendront en bonne partie de la trajectoire du dollar américain.

La crise bancaire de mars 2023 a démontré la robustesse des pays émergents, et le gestionnaire de portefeuille estime peu probable que ces pays soient frappés par un incident de crédit. D'une part, les crises financières ont été plus fréquentes dans les pays émergents que dans les pays développés, entraînant un renforcement de la surveillance et de la réglementation afin de réduire l'asymétrie des monnaies et des échéances des actifs et des passifs financiers. D'autre part, les banques centrales des pays émergents disposent depuis longtemps de nombreuses facilités d'escomptes et facilités de mise en pension à terme actives afin de répondre à des besoins soudains de liquidités, et la réglementation est moins sévère dans ces pays quant à l'évaluation à la valeur de marché des actifs et aux provisions pour créances. Aussi, les facilités d'escomptes et les facilités de mise en pension ont été fortement accrues et les exigences réglementaires minimales ont été nettement

réduites pendant la pandémie, une situation qui perdure en grande partie.

Enfin, le gestionnaire de portefeuille est demeuré optimiste concernant les actions des marchés émergents, car la réouverture de l'économie se poursuit en Chine, dans les autres pays émergents et en Europe, une région qui pourrait surpasser les États-Unis en matière de croissance. De plus, la reprise de la croissance mondiale est généralement une source de faiblesse pour le dollar américain. Traditionnellement, la dépréciation du billet vert est un facteur clé de la supériorité des actions des pays émergents sur les actions des pays développés.

Le gestionnaire de portefeuille, qui continue de privilégier les sociétés de qualité, a saisi des opportunités de placement liées à la volatilité et à l'incertitude sur les marchés. Le gestionnaire de portefeuille maintient une grande diversification géographique et sectorielle, ce qui est essentiel en situation de forte volatilité.

Opérations avec des parties liées

PAGF est le gestionnaire (le « gestionnaire ») et le fiduciaire du Fonds. En vertu du contrat de gestion conclu avec le Fonds, PAGF est responsable des affaires courantes du Fonds. PAGF agit également à titre de gestionnaire de placements (de portefeuille) du Fonds, en fournissant un service d'analyse et en prenant des décisions concernant le choix des fonds sous-jacents et des FNB et la pondération cible des avoirs du Fonds. Les frais à verser à PAGF en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts et ne sont pas des charges pour le Fonds.

PAGF paye toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus le plus récent, en contrepartie de frais d'administration à taux fixe. Ces frais s'élèvent à 0,32 % de la valeur liquidative annuelle du Fonds. Le Fonds a payé des frais d'administration d'environ 1 000 \$ pendant le semestre clos le 31 mars 2023.

PAGF est une filiale en propriété exclusive indirecte de La Société de Gestion AGF Limitée.

Mise en garde à l'égard des énoncés prospectifs

Ce rapport peut contenir des énoncés prospectifs concernant le Fonds, notamment sa stratégie, son rendement prévu et sa situation. Les énoncés prospectifs comprennent des déclarations de nature prévisionnelle qui dépendent d'événements futurs, ou des termes tels que « prévoir », « anticiper », « compter », « planifier », « croire », « estimer » ou des versions négatives correspondantes et autres expressions semblables.

Le présent rapport intermédiaire de la direction sur le rendement du fonds contient les faits saillants de nature financière, mais non les états financiers intermédiaires ou annuels du fonds de placement. Vous pouvez obtenir une copie gratuite des états financiers intermédiaires ou annuels sur demande en téléphonant au 1 888 226-2024, en nous écrivant à Placements AGF Inc., CIBC SQUARE, Tower One, 81, rue Bay, bureau 4000, Toronto (Ontario) Canada M5J 0G1 ou en visitant notre site Web à www.AGF.com ou celui de SEDAR à www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également obtenir, par l'une des méthodes ci-dessus, les politiques et procédures de vote par procuration, le dossier de vote par procuration et l'information trimestrielle du fonds.

De plus, tout énoncé portant sur le rendement, les stratégies et les perspectives ou sur des mesures pouvant être prises à l'avenir par le Fonds constitue aussi un énoncé prospectif. Les énoncés prospectifs reposent sur les attentes actuelles et sur les projections d'événements futurs et sont intrinsèquement assujettis, entre autres, aux risques, aux incertitudes et aux hypothèses portant sur le Fonds et sur les facteurs économiques.

Les énoncés prospectifs sont, de par leur nature, fondés sur de nombreuses hypothèses, entre autres : i) le Fonds peut attirer des investisseurs et les retenir, et dispose d'un actif géré suffisant pour mettre en œuvre ses stratégies de placement, ii) les stratégies de placement produiront les résultats escomptés par le gestionnaire de portefeuille et iii) les réactions et la performance des marchés seront compatibles avec les stratégies de placement. Bien que les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport soient fondés sur des hypothèses jugées raisonnables par le gestionnaire de portefeuille, celui-ci ne peut garantir que les résultats obtenus seront conformes à ces énoncés.

Les énoncés prospectifs ne sont pas une garantie du rendement futur, et les événements et les résultats réels pourraient différer grandement de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans les énoncés prospectifs faits par le Fonds. De nombreux facteurs importants pourraient contribuer à ces écarts, notamment la conjoncture économique et politique et les conditions de marché en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et les taux de change, les marchés des actions et les marchés financiers mondiaux, la concurrence, l'impôt, les modifications de la réglementation gouvernementale, les procédures judiciaires ou réglementaires inattendues, les changements technologiques, la cybersécurité, les conséquences éventuelles d'une guerre ou de l'activité terroriste, l'éclosion d'une maladie qui nuirait aux économies locale, nationale ou internationale (comme la COVID-19), les catastrophes naturelles, des perturbations dont feraient l'objet des infrastructures publiques, dont celles des transports, des communications et des réseaux d'électricité ou d'aqueduc, ou d'autres événements catastrophiques.

Nous soulignons que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. Nous vous encourageons à examiner attentivement ces facteurs et d'autres avant de prendre une décision de placement et vous conseillons vivement de ne pas vous fier indûment aux énoncés prospectifs. De plus, veuillez prendre note que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les énoncés prospectifs pour tenir compte d'une nouvelle information, d'événements futurs ou d'autres éléments avant la publication du prochain rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

* représente l'actif net initial
1), 2), 3), 4), 5), 6) et 7) : voir les notes explicatives

Faits saillants financiers

Les tableaux ci-après présentent les principales données financières du Fonds et ont pour objet de vous aider à comprendre les résultats du semestre clos le 31 mars 2023 et des cinq derniers exercices, le cas échéant.

Actif net par part¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2023 (\$)	30 sept. 2022 (\$)	30 sept. 2021 (\$)	30 sept. 2020 (\$)	30 sept. 2019 (\$)	30 sept. 2018 (\$)
Actif net à l'ouverture de la période¹⁾	23,74	25,00*	-	-	-	-
Augmentation (diminution) liée aux activités :						
Total des revenus	0,41	0,02	-	-	-	-
Total des charges	(0,05)	(0,03)	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisés	0,10	-	-	-	-	-
Gains (pertes) latents	2,62	(1,95)	-	-	-	-
Augmentation (diminution) totale liée aux activités²⁾	3,08	(1,96)	-	-	-	-
Distributions :						
Revenus (hors dividendes)	(0,00)	-	-	-	-	-
Dividendes	(0,40)	-	-	-	-	-
Gains en capital	-	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-	-
Distributions annuelles totales³⁾	(0,40)	-	-	-	-	-
Actif net à la clôture de la période⁴⁾	27,22	23,74	-	-	-	-

Ratios et données supplémentaires¹⁾

Pour les périodes closes les	31 mars 2023	30 sept. 2022	30 sept. 2021	30 sept. 2020	30 sept. 2019	30 sept. 2018
Valeur liquidative totale (en milliers de \$)	3 475	908	-	-	-	-
Nombre de parts en circulation (en milliers)	128	38	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion ⁵⁾	0,36 %	0,38 %	-	-	-	-
Ratio des frais de gestion avant les abandons ou absorptions	0,36 %	0,38 %	-	-	-	-
Ratio des frais d'opérations ⁶⁾	0,33 %	0,17 %	-	-	-	-
Taux de rotation du portefeuille ⁷⁾	8,14 %	0,00 %	-	-	-	-
Valeur liquidative par part	27,22	23,74	-	-	-	-

Notes explicatives

- Ces renseignements proviennent des états financiers annuels audités et des états financiers intermédiaires non audités du Fonds. Selon les Normes internationales d'information financière (IFRS), les placements qui sont négociés sur un marché actif sont généralement évalués au cours de clôture, qui est compris dans l'écart acheteur-vendeur et qui reflète le mieux la juste valeur. Par conséquent, l'actif net par part présenté dans les états financiers (l'« actif net ») ne diffère pas de la valeur liquidative par part calculée aux fins d'établissement des prix (la « valeur liquidative »).
 - Les activités du Fonds ont commencé en juillet 2022, soit la date à compter de laquelle les investisseurs ont pu acheter les titres du Fonds.
- L'actif net et les distributions sont fondés sur le nombre réel de parts en circulation à la date appropriée. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fondée sur le nombre moyen pondéré de parts en circulation durant la période.
- Les distributions ont été versées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux. La détermination des distributions s'appuie sur l'estimation par la direction du revenu réel de l'exercice.

- 4) Cette information ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture de la période.
- 5) Le ratio des frais de gestion (RFG) est calculé, conformément au Règlement 81-106, d'après le total des charges du Fonds (y compris la taxe de vente harmonisée, la taxe sur les produits et services et les intérêts, sauf les retenues d'impôts étrangers, les commissions de courtage et les autres coûts de transactions), et la quote-part du Fonds dans le RFG, le cas échéant, des fonds sous-jacents et des FNB dans lesquels le Fonds a investi, et exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 6) Le ratio des frais d'opérations représente le total des commissions de courtage et des autres coûts de transactions, y compris la quote-part revenant au Fonds des commissions de courtage engagées, le cas échéant, par les fonds sous-jacents et les FNB dans lesquels le Fonds a investi, exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne pour la période.
- 7) Le taux de rotation du portefeuille du Fonds indique le degré d'intervention du conseiller en placement du Fonds. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. Plus le taux de rotation du portefeuille est élevé au cours d'un exercice, plus les frais d'opérations sont élevés et plus les possibilités qu'un investisseur réalise un gain en capital imposable sont grandes. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds.

Le taux de rotation du portefeuille est calculé selon le coût cumulé des achats ou le produit cumulé des ventes, si celui-ci est inférieur, divisé par la valeur de marché moyenne des titres en portefeuille, à l'exclusion des placements à court terme.

Frais de gestion

Le Fonds est géré par PAGF, qui est responsable des activités quotidiennes du Fonds, et notamment de fournir les services de placement et de gestion et les autres services d'administration requis par le Fonds. Les frais à verser en contrepartie de ces services sont payés directement par chaque porteur de parts, et non par le Fonds.

PAGF assume toutes les charges d'exploitation du Fonds, à l'exception de certains coûts présentés dans le prospectus du Fonds. En échange, PAGF reçoit des frais d'administration qui s'élèvent à 0,32 % de la valeur liquidative annuelle du Fonds, assujettis aux taxes applicables, calculés quotidiennement et payables mensuellement.

Rendement passé

PAGF a pour politique de ne présenter les taux de rendement que pour les Fonds qui existent depuis plus d'un an. Le Fonds est entré en activité en juillet 2022.

Aperçu du portefeuille

Au 31 mars 2023

Les tableaux ci-après présentent les principales catégories du portefeuille et les principaux placements (jusqu'à 25) du Fonds à la clôture de la période. L'aperçu du portefeuille peut changer en raison des opérations en cours du Fonds. La prochaine mise à jour trimestrielle sera incluse dans la divulgation trimestrielle du portefeuille en date du 30 juin 2023.

Le prospectus et d'autres renseignements sur les fonds de placement sous-jacents et les FNB sont disponibles sur le site www.sedar.com.

Portefeuille par secteur	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds d'actions	91,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,9
FNB - Actions internationales	2,9
Autres actifs (passifs) nets	1,8

Principaux placements	Pourcentage de la valeur liquidative (%)
Fonds des marchés émergents AGF	91,4
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,9
FNB Actions des marchés émergents - Approche systématique AGF	2,9
Valeur liquidative totale (en milliers de dollars)	3 475 \$



Pour plus de renseignements, communiquez avec votre conseiller en placement ou :

Placements AGF Inc.

CIBC SQUARE, Tower One
81, rue Bay, bureau 4000
Toronto (Ontario) M5J 0G1
Sans frais : 1 888 226-2024
Site Web : AGF.com

Les titres des fonds sont placés et vendus aux États-Unis seulement sur la foi de dispenses d'inscription. Aucune autorité en valeurs mobilières ne s'est prononcée sur la qualité des titres qui font l'objet des présentes. Quiconque donne à entendre le contraire commet une infraction.

MD / MC Le logo « AGF » et toutes les marques associées sont des marques déposées de La Société de Gestion AGF Limitée et sont utilisés aux termes de licences.